

**Concours « Les essentiels de l'automne québécois » par BluePearl Distillerie**  
**Règlement de participation du 20 octobre 2020 à 12h au 27 octobre 2020 à 23h59.**

1. Le commanditaire du concours est BluePearl Distillerie Inc., ci-après appelé « Commanditaire » ou « BluePearl ».

**2. Conditions de participation au concours**

Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec, qui ont atteint l'âge de la majorité. Ne peuvent participer à ce concours les employés, les représentants et les mandataires du Commanditaire de même que toute personne de la famille immédiate d'une des personnes susmentionnées ou avec qui l'une ou l'autre des personnes susmentionnées est domiciliée. Sont également exclus du concours les employés, représentants et mandataires (i) du Fournisseur de prix, (ii) d'une agence de publicité ou de promotion du Commanditaire ou du Fournisseur de prix, ou (iii) de toute autre entreprise engagée dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour ce concours, de même que toute personne de la famille immédiate d'une de ces personnes ou avec qui l'une ou l'autre de ces personnes est domiciliée.

**3. Endroit où le public doit participer au concours**

Aucun achat requis pour participer au concours « *Les essentiels de l'automne québécois* ». Pour participer, il suffit au participant de se rendre sur la plateforme Facebook ou Instagram (que ce soit à partir d'un navigateur web, d'une application mobile ou autrement) pendant la Période du concours (tel que définie ci-dessous) pour :

- S'abonner à toutes pages suivantes sur Facebook et/ou Instagram: Bleu Royal Gin, Mate Libre, Spritz Les Îles, Alambika. Avant-Garde Artisans Brasseurs, Club Kombucha, Les Spiritueux Iberville, Distillerie Mariana, Aupale Vodka, ¾ oz Tonic maison et 1642
- Avoir aimé la publication du concours apparaissant sur une des pages suivantes: Bleu Royal Gin, Mate Libre, Spritz Les Îles, Alambika. Avant-Garde Artisans Brasseurs, Club Kombucha, Les Spiritueux Iberville, Distillerie Mariana, Aupale Vodka, ¾ oz Tonic maison et 1642
- Avoir commenté sur la publication du concours apparaissant sur une des pages suivantes: Bleu Royal Gin, Mate Libre, Spritz Les Îles, Alambika. Avant-Garde Artisans Brasseurs, Club Kombucha, Les Spiritueux Iberville, Distillerie Mariana, Aupale Vodka, ¾ oz Tonic maison et 1642

Limite d'une participation par personne et par compte Instagram par jour. Un compte Instagram ne peut être utilisé par plus d'un participant.

**4. Période du concours**

Ce concours débute le 20 octobre au 27 octobre à 23h59 (la « Période du concours »). Le tirage au sort sera effectué le 27 octobre à 10 h, à la Distillerie BluePearl soit au 5500 rue Hochelaga, Suite 650, Montréal QC H1N 3L7. Les prix seront tirés parmi les personnes ayant complété l'ensemble des étapes de participation visées au paragraphe 3 ci-dessus au cours de la période du concours. Les personnes gagnantes seront contactées par BluePearl par l'entremise de la plate-forme Facebook ou Instagram dans les dix (10) jours suivant le tirage au sort et elles devront répondre aux critères d'admissibilité mentionnés au paragraphe 8 ci-dessous. Les noms des personnes gagnantes seront également affichés sur le site Web de BluePearl.

## 5. Description de la méthode d'attribution

Les chances que la participation d'un participant soit sélectionnée au hasard dépendent du nombre de participations enregistrées et reçues conformément au paragraphe 3 ci-dessus.

## 6. Nombre, la description détaillée des prix offerts et la valeur de chacun d'eux

### 1<sup>er</sup> Prix (Valeur 860\$)

- 2 bouteilles de Bleu Royal Gin 750 ml
- 2 bouteilles de Jardin Verde 700 ml
- 2 bouteilles Miele 750 ml
- 2 bouteilles Spritz Les Îles 750 ml
- 2 bouteilles Aupale Vodka 750 ml
- 2 bouteilles Saint-Crème 750 ml
- 12 bières Avant-Garde 500 ml
- 12 canettes Club Kombucha 355 ml
- 12 bouteilles de Tonic 1642 275 ml
- 12 canettes Mate Libre 250 ml
- 1 kit de bar Alambika
- 1 kit de sirop  $\frac{3}{4}$  oz.

### 2<sup>e</sup> prix (Valeur 158\$)

- 2 bouteilles de Bleu Royal Gin 750 ml
- 2 bouteilles Miele 750 ml

### 3<sup>e</sup> prix (Valeur 187\$)

- 2 bouteilles de Bleu Royal Gin 750 ml
- 2 bouteilles Aupale Vodka 750 ml

### 4<sup>e</sup> prix (Valeur 73\$)

- 1 bouteille de Bleu Royal Gin 750 ml
- 1 bouteille Spritz Les Îles 750 ml

### 5<sup>e</sup> prix (Valeur 84\$)

- 1 bouteille de Bleu Royal Gin 750 ml
- 1 bouteille Saint-Crème 750 ml

### 6<sup>e</sup> prix (Valeur 88\$)

- 1 bouteille de Bleu Royal Gin 750 ml
- 6 bières Avant-Garde 500 ml

### 7<sup>e</sup> prix (Valeur 89\$)

- 1 bouteille de Bleu Royal Gin 750 ml
- 12 canettes Club Kombucha 355 ml

### 8<sup>e</sup> prix (Valeur 87\$)

- 1 bouteille de Bleu Royal Gin 750 ml
- 1 kit de sirop  $\frac{3}{4}$  oz.

### 9<sup>e</sup> prix (Valeur 79\$)

- 1 bouteille de Bleu Royal Gin 750 ml
- 12 bouteilles de Tonic 1642 275 ml

**Total : 1 705\$**

7. En participant au concours, vous convenez d'accepter le prix tel que décrit au point 6, lequel ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent ou tout autre bien ou service. AUCUNE SUBSTITUTION DE PRIX N'EST PERMISE, SAUF À LA DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DU FOURNISSEUR DE PRIX. LE COMMANDITAIRE ET LE FOURNISSEUR DU PRIX SE RÉSERVENT LE DROIT DE REMPLACER N'IMPORTE QUEL PRIX PAR UN PRIX DE VALEUR ÉQUIVALENTE OU SUPÉRIEURE SI, POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, UN PRIX NE POUVAIT ÊTRE ACCORDÉ COMME DÉCRIT. LES PRIX NE SONT NI TRANSFÉRABLES NI MONNAYABLES EN TOUT OU EN PARTIE.
8. Afin d'être déclarée gagnante et de réclamer son prix, toute personne dont le nom a été sélectionné au hasard devra, en plus de se conformer aux critères d'admissibilité ainsi qu'au règlement officiel du concours :
  - a) Être jointe par Instagram par le Commanditaire ou ses représentants dans les dix (10) jours suivants le tirage au sort, effectué à la date mentionnée au point 4 ;
  - b) Avoir accepté le prix, tel que décrit au point 6, qui ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent.
  - c) Répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'habileté mathématique, qui lui sera posée par message privé sur Instagram par le Commanditaire ou ses représentants à un moment mutuellement convenu.
  - d) Avoir rempli et signé un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité et l'avoir retourné à BluePearl dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
9. La remise d'un prix est assujettie à la vérification de l'admissibilité du gagnant et à la conformité de la participation au présent règlement. Les prix seront remis à la Distillerie BluePearl aux personnes gagnantes une fois que la vérification de leur admissibilité et de la conformité de leur participation aura été effectuée, incluant la réponse avec succès à la question d'habileté mathématique. Tout participant sélectionné dont l'admissibilité, en vertu du présent règlement, ne peut être confirmée sera disqualifié. Le Commanditaire se réserve le droit de communiquer avec un participant par téléphone afin de valider son admissibilité ou tout autre aspect pertinent au concours.
10. Si un participant sélectionné ne peut être joint dans un délai de dix (10) jours, ne répond pas avec succès à la question d'habileté mathématique ou ne respecte pas toute autre exigence du présent règlement, il sera disqualifié et perdra le prix. Le Commanditaire pourra, à sa seule et absolue discrétion (i) tirer au sort un autre participant admissible avec qui il pourra tenter de communiquer et qui, à son tour, sera soumis aux mêmes règles de qualification, ou (ii) ne pas sélectionner de nouveau gagnant.
11. Le Commanditaire du concours se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier le Concours en tout temps, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux, s'il détermine que, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme planifié au départ ou pour toute autre raison qui compromettrait l'équité ou l'intégrité du Concours.
12. Le nom de la personne gagnante du prix pourra être transmis par la poste à toute personne qui en fera la demande, en joignant une enveloppe préaffranchie à son envoi. Les demandes doivent être adressées à **Distillerie BluePearl / Concours Automne** / 5500 rue Hochelaga, Suite 650, Montréal QC, H1N 3L7
13. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité le Commanditaire, le Fournisseur du prix, toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à l'un de ceux-ci, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, représentants et mandataires et toute autre personne impliquée de

près ou de loin avec le présent concours (les « bénéficiaires ») relativement au mauvais fonctionnement de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur ou tout réseau et qui peut limiter pour toute personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher. Les bénéficiaires se dégagent aussi de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causés, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel, et par la transmission de toute information visant la participation au concours. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les bénéficiaires ne garantissent d'aucune façon que le site [bluepearldistillerie.com](http://bluepearldistillerie.com), la plate-forme Facebook et Instagram ainsi que tout autre site lié au concours, le cas échéant, sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il sera exempt de toute erreur.

- 14.** En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les bénéficiaires pour tout dommage qu'elle pourrait subir et renonce à tout jamais à réclamer aux bénéficiaires toute compensation ou tenter contre les bénéficiaires toute action ou invoquer toute cause d'action de quelque nature que ce soit, en lien avec (i) sa participation ou tentative de participation au concours, (ii) toute interruption ou mauvais fonctionnement des services postaux qui retarderaient ou empêcheraient la livraison du prix une fois qu'il a été expédié par BluePearl, ou (iii) de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.
- 15.** Le participant sélectionné pour le prix reconnaît qu'à compter de la remise du prix, les obligations liées à celui-ci deviennent la responsabilité des fournisseurs de services et de produits composant le prix.
- 16.** Les fabricants et distributeurs des prix, leurs divisions, filiales et compagnies affiliées ne sont pas impliquées de quelque façon que ce soit dans la gestion ou l'administration du présent concours.
- 17.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- 18.** Le concours n'est en aucune façon géré, endossé, administré ou parrainé par Facebook ou Instagram. Toute question, plainte et tout commentaire au sujet du concours doit être soumis à l'Organisateur du concours et non à Facebook et Instagram. Facebook et ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, agents et employés ne sont pas responsables de toute réclamation en lien avec l'organisation de ce concours.